

Aéroports de Paris

Exercice clos le 31 décembre 2011

Attestation des commissaires aux comptes sur le montant global
des actions de parrainage et de mécénat

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de € 5.497.100

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Aéroports de Paris

Exercice clos le 31 décembre 2011

Attestation des commissaires aux comptes sur le montant global des actions de parrainage et de mécénat

Au Président-Directeur Général,

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, nous certifions que le montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du Code général des impôts déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à € 1.016.692, concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Paris-La Défense, le 29 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Arnaud

ERNST & YOUNG et Autres



Alain Perroux



AÉROPORTS DE PARIS

**Direction des Opérations Financières
et des Participations**
Unité Fiscalité

DFI / 2012-460

Paris, le 29 mars 2012

Objet : Attestation de dépenses éligibles au Crédit d'impôt mécénat
Exercice 2011

L'unité Fiscalité de la Direction des Opérations Financières et des Participations atteste que le montant global des sommes versées par AÉROPORTS DE PARIS SA dans le cadre du mécénat au titre de l'exercice 2011 s'élève à 1 016 692 €.


David-Olivier TARAC
Directeur

PJ : Tableau récapitulatif des charges 2011 éligibles au Crédit d'impôt Mécénat
Certificats fiscaux reçus au 29/03/2012